

Nanterre, le 31 janvier 2020

Monsieur le Maire,

Dans un contexte où la CGT lutte depuis de nombreuses semaines contre une réforme des retraites inique qui ne fait que creuser le sillon des inégalités sociales et précariser la situation des salariés de tous bords, nous tenons par cette lettre à vous interpeller sur les conditions de travail des bibliothécaires de Nanterre.

Réunis en assemblée générale représentative hier, jeudi 30 janvier 2020, **nos collègues ont décidé majoritairement de faire grève pour la journée du samedi 1er février**. La date se veut symbolique puisqu'elle marque l'ouverture d'une nouvelle offre de lecture publique sur le réseau des médiathèques, sous la forme du point lecture du chemin de l'île.

Les revendications portées collectivement au cours de cette assemblée **réaffirment la nécessité d'adapter les moyens (RH et budgétaires) aux ambitions, dans un contexte d'accroissement et de diversification des activités du réseau des médiathèques** : augmentation des statistiques d'emprunts, création d'un nouveau lieu avec le point lecture du chemin de l'île, animations, numérique, accueil d'un public de plus en plus précaire...

Pour les Ressources Humaines, les bibliothécaires revendiquent :

=> **Le remplacement de tous les départs des collègues à venir** : en disponibilité, en retraite, vers de nouveaux horizons... Les bibliothécaires ne peuvent plus faire face à un accroissement de leur activité avec un recul de leurs effectifs. Pour le mois de janvier, et avec la création d'un nouveau lieu, le nombre de demandes de remplacements s'élèvent à 22 pour permettre l'ouverture des équipements !

=> **D'arrêter de précariser l'emploi** : pour l'année 2020, le réseau des médiathèques demande 1369 heures de vacations. Pour rappel, un poste pérenne à temps plein s'élève à 1607 heures annuelles...

=> **La régularisation de l'octroi de la NBI avec rétroactivité** pour les agents en droit de la percevoir, conformément aux engagements pris par l'autorité dans le cadre de rencontres en 2019.

=> **La pérennisation des postes des collègues en reclassement à la reliure** : une position défendue de longue date par la CGT à l'échelle de notre collectivité pour les collègues en sureffectif comme en reclassement.

=> Une vigilance sur la pérennisation du poste de notre collègue médiateur à Pierre et Marie Curie.

Pour le point lecture du chemin de l'île, les bibliothécaires revendiquent des moyens alloués :

=> **Au niveau budgétaire, avec un budget d'acquisitions dédié pour les collections**, ce que n'ont pas permis les récents arbitrages budgétaires de la Direction Générale.

=> **Un poste supplémentaire** (par création ou déblocage) afin de ne pas mettre en difficulté des équipes (agents comme cadres) travaillant déjà à flux tendu, et pour répondre aux attentes de la population du quartier.

=> La note passée au Bureau Municipal, comme le diagnostic réalisé par la direction des médiathèques, rappellent que ce point lecture doit être considéré comme une première étape, dans l'attente de répondre aux enjeux véritables de la lecture publique au Chemin de l'île. La CGT s'inscrit pleinement dans cette perspective.

Dans l'intérêt des nanterriens, des agents, et pour la qualité d'un service public mis à mal par une suite de réformes gouvernementales contre lesquelles la CGT continue et continuera de lutter, cette journée de grève s'accompagnera d'une opération de tractage à destination des nanterriens et pourrait être suivie d'autres mobilisations si nous n'obtenions pas de réponses concrètes à nos revendications.

Dans l'attente d'une réponse de votre part et d'une rencontre, nous vous adressons, monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations syndicales.

***Les bibliothécaires,
agents du réseau des médiathèques de Nanterre,
soutenus par la CGT de Nanterre.***

Courrier envoyé à Mr P.Jarry + copies : BM / DG / DRH